

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant SOCIAL SAFARI INC.	Numéro de permis 2017989	Date d'inspection Le 20 septembre 2023	
Nom de l'établissement Safari Social 2		Numéro de téléphone (506) 386-2262	
Adresse 55 rue Englehart Dieppe NB E1A 8K2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Les éléments suivants ont été observés :

- Ratio enfant et personne éducatrice
- Un échantillon de 10 dossiers a été effectué afin de vérifier si les dossiers des enfants étaient complets.
- Les dossiers des nouveaux membres du personnel ont été vérifiés.
- L'aire de jeu extérieur
- Le matériel et équipement extérieur
- Les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien sont rangés sous clé et sont hors de la portée des enfants.

Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a d'observé les enfants jouer des jeux libres à l'extérieur, manger la collation (boîte à diner) et faire une activité dirigée (chanter des comptines, causerie au sujet des aliments salé et sucrés, activité avec de la peinture).

original signé par  
Paula Morin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 20 septembre 2023

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Tina Munro

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 20 septembre 2023

\_\_\_\_\_  
Date